



Cosne-Cours-sur-Loire,
Le 04/10/2023

Objet : Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du Centre Social et Culturel Suzanne Coulomb en date du 02/10/2023

Participants :

Anne-Marie CHENE (Conseil Départemental de la Nièvre), Marie-Claire MARASI (Présidente du CSCSC – membre du Bureau), Luc TABBAGH-GRUAU (Vice-Président du CSCSC - membre du Bureau), Jean-Pierre MARASI (Secrétaire du CSCSC – membre du Bureau), Christiane PETIT (Trésorière du CSCSC – membre du CA), Michel POINTARD (Vice-Secrétaire du CSCSC – Membre du Bureau), Jennifer MAUDRY (Vice-Secrétaire du CSCSC – Membre du Bureau), Renée BRUERE (Vice-Trésorière du CSCSC – Membre du Bureau), Marie-Thérèse DEVALLOIR (Membre du Conseil d'Administration), Christiane BERGER (Membre du Conseil d'Administration), Alain ASSELIN (Membre du Conseil d'Administration et Adjoint à la Maire de Saint-Loup), Danielle KUCHTA (Adjointe à la Maire de Myennes), Marie-France LURIER (Vice-présidente de la Communauté de Communes Cœur de Loire et Maire de Donzy), Danielle ROY (Vice-présidente de la Communauté de Communes Cœur de Loire et Maire de La Celle-sur-Loire), Marie GODET (Adhérente et Adjointe au Maire de Pougny), Virginie GUITTARD (Adhérente), Hélène DANGUIS (Adhérente), Christiane JOLY (Adhérente), Viviane BILLET (Adhérente), Amélie PIRAS (Adhérente), Elodie THOMIN (Fédération Départementale des Centres Sociaux de la Nièvre), Alice DUMONT (Directrice du CSCSC), Florence BRUN (Assistante de Direction du CSCSC).

Absents excusés :

Daniel GILLONNIER (Maire de Cosne-Cours-sur-Loire), Martine LEROY (Adjointe au maire de Cosne-Cours-sur-Loire chargée des Affaires Sociales), Patrick BONDEUX (Maire de Neuvy-sur-Loire), Katarkyna FOUCHER (MSA), Laetitia COURVOISIER (Commissaire aux comptes), Sylvia DEPONT (Adhérente), Grégory CHABOURINE, Directeur-Adjoint du CSCSC.

Membres du Conseil d'Administration absents :

Bénédicte BOUSSUGE (Membre du Conseil d'Administration et bénévole), Marie-Aline GERVAIS (Membre du Conseil d'Administration), Mariette DAVAL (Membre du Conseil d'Administration), Mairie d'Alligny-Cosne, Mairie d'Annay, Mairie de Saint-Père.

Pouvoirs :

- Pouvoir établi le 18/09/2023 par Sylvia DEPONT, Adhérente en faveur de Marie-Claire MARASI

Début de l'AGO à 17 h 45

La Présidente du Centre Social et Culturel Suzanne Coulomb a rappelé le motif du remplacement de l'Assemblée Générale Extraordinaire dont le principe avait été validé lors de la réunion du Conseil d'Administration en date du 22/06/2023 par une Assemblée Générale Ordinaire.

La modification des statuts étant plus importante que prévu initialement et la Gouvernance ayant été mobilisée sur la mise en place d'une nouvelle direction en période de rentrée scolaire, la réunion du Conseil d'Administration devant statuer sur le projet établi en concertation par le Bureau et la Direction du CSCSC n'a, en effet, pas pu être organisée au mois de septembre pour une présentation en AGE le 02/10/2023.

Il convenait cependant de procéder au renouvellement du Bureau, ses membres ayant été élus poste par poste pour un an par l'Assemblée Générale du 06/10/2022, ainsi que le stipulent les statuts dans leur version du 14/06/2019.

Cette Assemblée Générale est, par ailleurs, l'occasion d'une présentation de la nouvelle équipe de direction et de ses premières orientations en application des axes validés par l'AGO du 22/06/2023.

L'ordre du Jour de cette Assemblée Générale Ordinaire est le suivant :

- Présentation de la nouvelle équipe de direction du CSCSC,
- Premières orientations et agenda du dernier quadrimestre,
- Election de membres au Conseil d'Administration pour les 2 postes de membres élus qui sont à pourvoir, proposition de prolongation du mandat de l'ensemble des membres du Conseil d'Administration (déjà élus et élus dans le cadre de la présente AGO) jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de juin 2024,
- Questions diverses.

1 – Présentation de la nouvelle équipe de direction du CSCSC

L'équipe de direction du CSCSC comprend trois cadres salariés :

- Alice DUMONT, Directrice Générale,
- Grégory CHABOURINE, Directeur-Adjoint,
- Florence BRUN, Assistante de Direction.

Leur recrutement a été réalisé de fin juin à fin juillet 2023 par une commission interne composée de membres du Bureau. Les entretiens ont été menés par la Présidente, le Vice-Président et la Trésorière. Un représentant de la Fédération Départementale des Centres Sociaux de la Nièvre a participé à la réception et à la sélection des candidats au poste de directeur/directrice dont les lettres de motivation et les CV avaient été retenus parmi les 13 personnes qui avaient répondu à l'offre d'emploi.

Florence BRUN a pris ses fonctions d'Assistante de Direction le 03/07/2023 en remplacement de Cindy COURTIGNE, démissionnaire.

L'élaboration de la fiche du poste de direction a mis en évidence l'étendue et la multiplicité des missions et travaux qui en relèvent. De ce fait, le Bureau a pris la décision de réactiver le poste de Directeur-Adjoint qui n'avait pas été pourvu depuis plus de 4 ans afin de répartir la charge de travail en augmentation du fait de la diversification des activités de la structure, de tirer profit d'une complémentarité de potentiels couvrant des domaines différents et de garantir la continuité de la direction en cas d'absence du directeur ou de la directrice.

Le Bureau a également fait le choix de l'expérience et des compétences professionnelles, plutôt que celui de la détention d'un diplôme figurant dans la liste des qualifications reconnues par la CAF pour occuper un poste de direction de centre social. Ont donc été retenues les candidatures d'Alice DUMONT pour le poste de Directrice Générale et de Grégory CHABOURINE pour celui de Directeur-Adjoint référent-familles afin qu'ils constituent un binôme de direction agissant de concert.

La promotion ainsi accordée à Grégory CHABOURINE est, en outre, un témoignage de la reconnaissance de notre association pour l'implication sans faille dont il fait preuve depuis 20 ans et les qualités qu'il a déployées en tant qu'intérimaire de la directrice à de nombreuses reprises en 2022 et 2023.

Pour qu'un avis favorable à ces nominations soit formulé par la Commission des Affaires Sociales de la CAF, le Bureau du CSCSC a dû s'engager à inscrire les deux directeurs à un parcours de formation qualifiante qui leur permettra d'obtenir un des diplômes prescrits. Le coût de ces formations de longue durée à la charge du CSCSC devrait bénéficier d'aides financières spécifiques de la part de l'organisme

UNIFORMATION mais ne représentant pas la totalité des montants dus.

Compte tenu des engagements relatifs à ces formations pris par le CSCSC (Gouvernance et Directeurs), la CAF a émis un avis favorable sous réserve de leur respect.

Alice DUMONT et Florence BRUN ont évoqué leurs parcours et les missions qui leur sont confiées depuis leur prise de poste. La nouvelle directrice a souligné qu'elle a suivi des formations au management et que ses expériences professionnelles précédentes la mettent en capacité de relever les nombreux défis que recouvrent le CSCSC.

2 - Premières orientations et agenda du dernier quadrimestre

L'AGO du 22/06/2023 a validé le rapport des orientations pour 2023 présenté par la Présidente.

Les premières orientations de la nouvelle équipe de direction s'inscrivent dans les axes qui y ont été définis.

Alice DUMONT a commenté le diaporama joint en annexe au présent compte-rendu., soulignant que la plupart des orientations de la Gouvernance sont actuellement en cours de réalisation. Elle a illustré son propos d'exemples concrets sur des changements déjà apportés.

1^{ère} résolution : Approbation par l'AGO des premières orientations et réalisations de la nouvelle direction

Contre : 0

Abstention(s) : 0

Résultat : Les premières orientations présentées ont été approuvées par à l'unanimité.

3 - Election de membres au Conseil d'Administration pour deux postes de membres élus

L'invitation adressée le 13/09/2023 aux adhérents par la Présidente rappelait que pour pouvoir remplir ses missions essentielles et répondre avec pertinence aux besoins de ses adhérents et usagers, le CSCSC doit pouvoir compter sur des candidatures à des mandats d'administrateurs et de membres du Bureau.

Une adhérente, Mme Virginie GUITTARD, a répondu favorablement à cet appel également relayé via le site internet du CSCSC.

Une seconde adhérente, Mme Marie GODET, a exprimé sa candidature pendant l'AGO.

Conditions édictées par les statuts de l'association pour l'élection des membres du Conseil d'Administration

La Présidente a procédé à la lecture des articles décrivant cette procédure dans les statuts validés par l'AGE du 14/06/2019.

- **Article 4** – l'association se compose de membres adhérents, de membres de droit, de membres d'honneur, de membres bienfaiteurs et de membres associés.

- **Article 6** – Le Conseil d'Administration gère l'association pendant la durée du mandat qui lui a été confié par l'Assemblée Générale.

Article 6-1 : conditions d'éligibilité

Pour être éligible, il faut :

- Etre membre adhérent depuis plus de 6 mois,
- Etre âgé le jour de l'assemblée générale de 18 ans au moins,
- S'être acquitté de la cotisation,
- Etre à jour de ses éventuelles participations aux différentes activités.

La durée du mandat des administrateurs est fixée à trois ans, avec un renouvellement par tiers chaque année et la possibilité d'être réélus.

Présentation des candidatures

La Présidente a demandé aux éventuels candidats à un poste d'administrateur présents à l'AGO de se manifester.

Mme Marie GODET a souhaité obtenir des précisions sur le rôle et les conditions de fonctionnement du Conseil d'Administration. Après avoir écouté les informations données par la Présidente, le Vice-Président et la Directrice, elle a confirmé sa candidature pour un poste d'administratrice.

Adjointe au maire de Pougny, mère de trois enfants et faisant partie des usagers de l'accueil de loisirs ayant découvert avant l'été les problèmes de son financement, Mme Marie GODET est volontaire pour offrir aide et soutien au CSCSC, dans la limite du temps dont elle peut disposer eu égard à ses obligations familiales et professionnelles.

A réception de l'invitation à l'AGO, Mme Virginie GUITTARD avait répondu favorablement à l'appel à candidatures pour un poste d'administratrice. Installée à Villechaud depuis environ un an après avoir résidé à Reims, elle est en cours de formation pour une reconversion professionnelle dans le secrétariat. Sa fille fréquente, elle aussi, l'accueil de loisirs du CSCSC. Elle a donc été particulièrement sensible aux difficultés rencontrées par ce secteur des activités de l'association.

Le courriel accusant réception de sa candidature a été suivi par un entretien avec la Présidente et les deux directeurs pour lui expliquer la procédure d'élection et les rôles des membres élus au sein des instances décisionnelles. candidates remplissent les conditions d'éligibilité.

La Présidente et la Directrice ont indiqué que les deux candidates remplissent les conditions d'éligibilité.

Par ailleurs, aucun des administrateurs en poste au Conseil d'Administration n'a fait part de son intention de ne pas renouveler son mandat. Le renouvellement de celui-ci est donc soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Élection des nouveaux membres du Conseil d'Administration

Aucune opposition n'ayant été exprimée pour un vote à main levée, l'élection s'est déroulée selon cette procédure.

2ème résolution – Election de Mme Marie GODET en tant que membre élu du Conseil d'Administration

Contre : 0

Abstention : 0

Résultat : L'élection de Mme Marie GODET au Conseil d'Administration a été approuvée à l'unanimité

3ème résolution – Election de Mme Virginie GUITTARD en tant que membre élu du Conseil d'Administration

Contre : 0

Abstention : 0

Résultat : L'élection de Mme Virginie GUITTARD au Conseil d'Administration a été approuvée à l'unanimité.

Récapitulation des membres élus du Conseil d'Administration

- M. Alain ASSELIN,
- Mme Marie-Thérèse DEVALLOIR,
- Mme Marie-Claire MARASI,
- M. Luc TABBAGH-GRUAU,
- Mme Christiane PETIT,
- M. Jean-Pierre MARASI,
- M. Michel POINTARD,

- Mme Jennifer MAUDRY,
- Mme Renée BRUERE,
- Mme Bénédicte BOUSSUGE,
- Mme Christiane BERGER,
- Mme Marie-Aline GERVAIS,
- Mme Mariette DAVAL,
- Mme Marie GODET,
- Mme Virginie GUITTARD.

Soit 15 membres.

4 - Proposition de prolongation du mandat de l'ensemble des membres du Conseil d'Administration (déjà élus et élus dans le cadre de la présente AGO) jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de juin 2024

La version actuelle des statuts prévoit la fixation de la durée du mandat des administrateurs à trois ans, avec un renouvellement par tiers chaque année et la possibilité d'être réélus. La nouvelle version des statuts du CSCSC prévoit un allongement de ce mandat à 6 ans avec renouvellement par tiers tous les deux ans afin d'éviter de procéder à des élections tous les ans et d'introduire une plus grande stabilité dans la Gouvernance

A titre exceptionnel, afin de faire concorder les élections des administrateurs avec l'AGO de juin en tenant compte des nouvelles dispositions des statuts, le Bureau propose que le renouvellement des administrateurs et la nomination des administratrices venant d'être élues soient prononcés pour une durée ayant pour terme l'Assemblée Générale Ordinaire de juin 2024.

4ème résolution : Approbation du renouvellement et de la nomination des administrateurs pour une durée dont le terme est fixé à la date de l'AGO de juin 2024

Contre : 0

Abstention(s) : 0

Résultat : Cette mesure a validée à l'unanimité.

5 - Questions diverses

Aucune.

La Présidente et la Directrice ont clôturé l'Assemblée Générale Extraordinaire à 19 h . Les membres du Conseil d'Administration ont été invités à se réunir pour étudier le projet de modification des statuts, valider la mise à jour du Règlement Intérieur Général et procéder à l'élection immédiate des membres du Bureau.

La Présidente du CSCSC

Marie-Claire MARASI



Le Vice-Secrétaire du CSCSC

Michel POINTARD



Annexe : Diaporama premières orientations et réalisations de la nouvelle direction

Assemblée Générale Ordinaire – 02 octobre 2023

Ordre du jour

- Présentation de la nouvelle équipe de direction
- Premières orientations et agenda du dernier quadrimestre
- Election de membres au conseil d'administration pour les deux postes de membres élus qui sont à pourvoir, proposition de prolongation du mandat de l'ensemble des membres du Conseil d'Administration jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de juin 2024
- Questions diverses



Vision et objectifs principaux 2023 - 2024

Rapport d'orientations du Bureau – mise en œuvre des orientations de ce rapport

Validé par le CA et l'AGO du 22/06/2023

1) Cadre associatif

- Révision des statuts de l'association publiés le 14/06/2019 pour rectifier les informations relatives aux membres de droit et faire évoluer ou clarifier certaines règles de fonctionnement
- Nouvel appel à candidatures afin de pourvoir les places vacantes au Conseil d'Administration et au Bureau
- Organisation d'une AGE le 02/10/2023, devenue AGO

2) Gouvernance, pilotage et communication

- Instauration des modalités de fonctionnement et de liaisons adaptées à la composition de la nouvelle direction, ajustement des attributions
 - ☺ RACI (matrice des responsabilités) en cours d'étude
- Développement d'une communication interne favorisant une bonne coordination entre les équipes et le travail en réseau
 - ☺ Recherches sur la possibilité d'un travail en réseau, de la mise en place d'un standard téléphonique et d'une uniformisation des adresse mails pour une communication fluide et efficace
- Réorganisation de la communication externe pour la rendre plus efficace et plus percutante (architecture du site internet, arborescence et navigation à revoir, utilisation plus fréquente de la page Facebook, désignation d'un correspondant/référent communication)

Vision et objectifs principaux 2023 - 2024

3) Poursuite du cap vers l'équilibre budgétaire

- Etablissement d'un Budget Prévisionnel sincère en conformité avec la réalité, par la prise en compte des subventions à recevoir et non des subventions réclamées ou attendues ainsi que de l'ensemble des dépenses probables
- Consolidation du bon cadencement de la tenue de la comptabilité et du respect des échéances (notamment avec la CAF)
- Surveillance des secteurs d'activité générateurs de déficit à partir de la comptabilité analytique
 - ☺ Renégociation des contrats (copieur, banque, assurances...) en cours
- Relèvement des tarifs pratiqués et harmonisation avec ceux qui sont appliqués dans les autres centres sociaux du secteur de Cœur de Loire, modification des principes et de la tarification des adhésions
- Financement de l'accueil périscolaire du mercredi par les communes dont les familles ont recours à notre offre d'accueil
 - ☺ Projet de convention rédigé et déjà adressé à la mairie de Cosne sur Loire en même temps que la demande de subvention. Ce projet sera également adressé aux autres communes concernées par l'accueil périscolaire
 - ☺ Refus par certaines communes (Alligny-Cosne, Belleville, Boulleret, Donzy, La Celle sur Loire, Neuvy sur Loire, St Satur, St Vérain, Tracy sur Loire)
 - ☺ En attente de conseil municipal pour positionnement pour d'autres (Pougny, Bannay, Bitry, Cessy-les-Bois, Mesves sur Loire, Myennes, st Loup, St Martin sur Nohain, St Père, Assigny, Saint-Quentin-Sur-Nohain)

4) Priorité à la gestion des ressources humaines

- Reconstruction de la Direction du CSCSC après les départs de la Directrice et de l'Assistante de Direction
- Formation de l'équipe de direction
 - ☺ DESJEPS du 02 octobre 2023 au 13 décembre 2024 à Paris pour Grégory CHAVBOURINE
 - ☺ DESJEPS à partir du 08 janvier 2024 à Nevers pour Alice DUMONT
- Formation des salariés, appui à la professionnalisation
 - ☺ Une prévision sera faite lors des entretiens professionnels
- Application des nouvelles règles fixées par la Convention Collective des acteurs du lien social et familial en matière de rémunération
- Elaboration d'organigrammes fonctionnels détaillés d'ensemble et par secteur, des fiches de poste correspondantes et évolution des missions
 - ☺ Travail en cours, élaboration de l'organigramme général fonctionnel fait, ajustement en fonction des fiches de poste à venir et des recrutements en cours ou prévus
- Adoption d'une politique de recrutement fondée sur l'anticipation des besoins et la professionnalisation des métiers exercés
 - ☺ En phase de recrutement, qui sera échelonné afin de rester à l'équilibre financier (en recherche de financement RH)

5) Locaux

- Réorganisation des espaces et de l'occupation
 - ☺ Déménagement fait, équipe de direction placée au cœur des équipes

6) Projets et activités

- Impulsion pour le développement de projets et la participation à des partenariats à portée sociale et culturelle
- Progression de l'attractivité du CSCSC par une offre d'activités variées et d'ateliers par tranches d'âge et intergénérationnels se démarquant des programmes des autres structures de la zone d'influence, développement du volet culturel de notre offre
- Augmentation de la plage horaire d'accueil à la crèche à partir du 01/09/2023
 - ☺ Ouverte de 8h00 à 18h00 du lundi au vendredi
- Suivi plus régulier et formalisé de la réalisation de l'accueil France-Services
- Charte d'engagement ASL
- Nouvelles activités
 - ☺ Atelier créatif « Rainbow »
 - ☺ Chorale
 - ☺ Danse
 - ☺ Pilates/Stretching
 - ☺ Yoga du rire

L'objectif global de ces orientations est d'adapter les activités du CSCSC à l'évolution des attentes du public pour accroître son attractivité et redonner à cette structure un rôle majeur et recherché dans sa zone d'influence.

